

n°94  
Avril 2019



Village coup de coeur

# Servon

# Mag'

Votre magazine municipal d'information



Grand débat



Budget communal 2019



Journées de l'environnement

# ALEX TAXI



**Taxi conventionné Vers Aéroports/Gares Toutes distances**



**VOTRE TAXI 7 JOURS SUR 7**

**☎ 06 47 31 92 01**



# TRUFFAUT

JARDIN | ANIMAUX | MAISON

SERVON

*Découvrez votre nouveau magazine riche d'idées et d'inspirations pour profiter du printemps !*

*Disponible gratuitement en magasin et feuilletable sur truffaut.com*

**OUVERT LE DIMANCHE**

**TRUFFAUT SERVON | RN 19 | 3 rue Georges Truffaut  
77170 SERVON | Tél. : 01 60 62 52 52**

Ouvert 7j/7 ! Du lundi au dimanche de 9h30 à 19h30 sans interruption, y compris les jours fériés

truffaut.com      



## En direct de la mairie

Séances du Conseil Municipal .....	p6
Cérémonie des vœux du Maire .....	p7
19 mars, journée nationale du souvenir et du recueillement .....	p7
Manifestation à Orly contre les nuisances sonores .....	p8
Grand débat à Servon .....	p8
Forum de l'emploi .....	p8
Election européenne .....	p9
Infos travaux .....	p10

## Dossier du trimestre

Présentation du budget.....	p11
-----------------------------	-----

## Bien vivre à Servon

Spectacle pour les enfants .....	p14
Soirée Country ROCK .....	p14
Les activités du CCAS .....	p15
Journées de l'environnement, programme .....	p16
Rencontre avec Nicolas Poy-Tardieu .....	p18

## Enfance et jeunesse

Vacances d'hiver à l'accueil de loisirs .....	p19
Séjour neige pour les 6/10 ans .....	p19
Un hiver à l'espace Jeunes .....	p20
Restauration scolaire, du changement .....	p20
«Miss Petite de France» .....	p20

## Loisirs et plaisirs

Salon des fabophiles .....	p22
CLAS, des nouveautés .....	p22
Photo Club Servon 77 .....	p24
Cercle d'Histoire .....	p24
Pétanque Club .....	p24

## Pages pratiques

Calendrier des ramassages .....	p25
Gare aux chenilles urticantes .....	p25
Carnet d'État Civil .....	p25
Transfert des colonnes montantes .....	p26
Tribunes Libres .....	p27

## Agenda



# 2019





# Salon des Métiers d'ART

**SERVON** Salle R. Coudert  
15 rue de la Poste

13 et 14 avril 2019

  
animation@servon.fr

  
TRUFFAUT  
SERVON

10h - 18h // Entrée libre

# Concours PHOTOS

## Journées de l'environnement

# 18 et 19 mai 2019

Au fil de l'eau

3 photos max / pers  
Format A4 encadrées  
A déposer en mairie  
avant le 1er mai  
[communication@servon.fr](mailto:communication@servon.fr)



CONCOURS AMATEUR

En collaboration  
avec le photo club Servon 77



  
Village vert de campagne

**SERVON MAG' - 04/2019 - N°94**

Édité par la ville de Servon

15 rue de la Poste 77170 Servon

www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Solène Darques
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence  
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon  
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires

L'élaboration du budget est chaque année une étape incontournable dans le fonctionnement d'une municipalité. C'est à ce moment que les principales orientations sont décidées.

Tout en respectant nos promesses de campagne, nous nous adaptons pour tenir compte des différentes demandes qui nous sont adressées.

Toujours en évolution, nous agissons en ayant pour but de minimiser l'endettement. C'est ainsi qu'en 2018,

plusieurs réalisations ont vu le jour sans avoir eu recours à l'emprunt pourtant prévu au budget. Nous tenterons de

refaire la même chose cette année malgré l'absence de levier financier. Cette année encore, nous ne bénéficierons pas des dotations de l'Etat rendant notre tâche délicate.



L'urbanisme marquera une petite pause cette année. Quant aux affaires scolaires, nous nous devons de les maintenir à un niveau élevé. Il s'agit de l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi, nous n'avons pas ménagé nos efforts et ce budget sera maintenu. La communication se maintient à un niveau équivalent à l'année précédente. Tout comme les animations. Enfin le CCAS profitera d'une légère hausse de son budget. Voilà les grandes orientations du budget de cette année 2019, voté le 21 mars en conseil municipal. Les compensations promises par le gouvernement à propos de la taxe d'habitation commencent à être versées. C'est heureux car cela nous aurait privé de recettes non-négligeables.

Nous avons tenu sur la commune le «grand débat national» proposé par le Président de la République qui a connu un franc succès. Nous remercions Madame la députée Michèle Peyron pour sa présence lors de cet évènement.

La manifestation contre les nuisances sonores organisée par deux associations de la région et à laquelle nous avons assisté a drainé bon nombre d'élus en colère, à juste titre.

De nombreuses manifestations sont à prévoir pour ce trimestre printanier. La commission animation organise pour la première fois un salon des métiers d'art en présence de nombreux artisans de qualité. Des animations seront programmées tout au long de ce week-end spécial. Les journées de l'environnement sont un rendez-vous incontournable pour notre commune. Les incivilités sont encore malheureusement trop nombreuses sur notre territoire, polluant nos espaces de vie. Une première également pour le forum de l'emploi qui se tiendra le vendredi 14 juin salle Roger Coudert. De nombreuses enseignes de la future zone commerciale EDEN seront présentes pour cette occasion.

Je vous donne rendez-vous pour la fête du village, le samedi 22 juin.

**Marcel Villaça**  
Maire de Servon

*La mairie vous accueille*

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Tel : 01 64 05 10 23 Fax : 01 64 05 50 10

Site internet : **www.servon.fr**

E-mail : mairie.servon@wanadoo.fr

# Résumé des délibérations du Conseil Municipal

*L'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : [www.servon.fr](http://www.servon.fr)*

## Séance du 20 décembre 2018 :

- Convention de mise en place d'un service commun entre la CCOB et les communes adhérentes relative aux systèmes d'informations **[Unanimité]**
  - Salon des métiers d'art des 13 et 14 avril 2019, fixation des prix des stands **[Unanimité]**
  - Manifestation du 10 février 2019 – Autorisation au maire pour la signature d'un contrat avec l'agence « Sur Mesure Spectacle » et fixation des droits d'entrée **[Unanimité]**
  - Accueils de loisirs – fixation de la participation familiale au séjour ski à Chamrousse **[Unanimité]**
  - Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine et marnes **[Unanimité]**
- Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par délégation du conseil municipal.

## Séance du 31 janvier 2019

- Installation de M. CONSTANS Stéphane en qualité de conseiller municipal
  - Monsieur COULOUMY Christophe est élu Adjoint au Maire et est installé immédiatement dans ses fonctions. **[16 voix]**
  - Représentation-substitution au sein du SIGEIF de la Communauté d'agglomération «Communauté Paris-Saclay» **[Unanimité]**
  - Dissolution du syndicat intercommunal pour le transport scolaire du fait que les lignes spécialisées de transport ont été remplacées par des lignes régulières **[Unanimité]**
  - Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue de Férolles, cadastrée A n° 306 d'une superficie de 3.166 m<sup>2</sup> au prix de 6.000 euros **[Unanimité]**
  - Manifestation 23 mars 2019 - autorisation au Maire pour la signature d'un contrat avec l'association «Rockin'Chairs» et fixation des droits d'entrée **[Unanimité]**
  - Classes de découverte - fixation de la participation familiale par enfant pour le séjour de 5 jours à 162,88 euros **[Unanimité]**
  - Convention d'accueil d'un collaborateur bénévole **[Unanimité]**
- Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par délégation du conseil municipal.

## M. Couloumy, maire adjoint en charge de l'urbanisme

Monsieur Christophe Couloumy remplace Monsieur Auger au poste de maire adjoint en charge de l'urbanisme. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses nouvelles missions. Vous pouvez le contacter par mail pour toutes les questions concernant l'urbanisme ou les travaux : [urbanisme@servon.fr](mailto:urbanisme@servon.fr)



## Les vœux 2019, un rendez-vous incontournable



M. le Maire, Marcel Villaça lors du discours

Pour sa première cérémonie en tant que maire, Monsieur Marcel Villaça a souhaité tout d'abord laisser la parole aux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui ont pu, tour à tour présenter les projets et sujets sur lesquels cette assemblée travaillera durant le temps de sa mandature. Monsieur le Maire a ensuite prononcé le traditionnel discours à la population, l'occasion de faire un tour d'horizon des réalisations passées et futures. 2 médailles de la ville ont ensuite été remises. Le 27 décembre, un incendie a ravagé la maison d'une famille

servonnaise. Un jeune homme de par son intervention a donné l'alerte et a permis une évacuation rapide des habitants évitant ainsi un drame. La mairie a souhaité, tour à tour, rendre hommage à son courage et sa bravoure en lui remettant la médaille d'honneur de la ville. Dans un second temps, une médaille à titre posthume a été remise à Madame Stabile pour l'engagement de son mari en tant que Maire de la commune de 2008 à 2018. Madame Stabile a prononcé un discours teinté d'émotion, un bel hommage. Les bacheliers de la



Les bacheliers

Les élus du CMJ



promotion 2018 ont ensuite eu le plaisir de monter sur scène pour recevoir une récompense. Un cocktail dinatoire réalisé par la boulangerie «Plaisir et Tradition» a permis d'achever la soirée de façon agréable.

## Cérémonie des vœux à la CCOB

Les vœux de la communauté de communes avaient lieu cette année à Brie-Comte-Robert au domaine de la Gillardière. C'est l'occasion pour les élus de rappeler leur attachement à cette communauté de communes et d'évoquer les différentes réalisations passées et projets futurs.

## 19 mars, hommage aux victimes de la guerre d'Algérie



Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. 57 ans après, il est toujours nécessaire d'entretenir la flamme du souvenir et de témoigner devant les anciens combattants toute la reconnaissance de leur courage. Les représentants de la FNACA, des élus et quelques Servonnais, grâce à leur présence et leur recueillement à cette cérémonie contribuent à porter la mémoire de ceux qui ont combattu et sacrifié leur vie pour assurer la paix et défendre notre liberté.

Le cortège devant le cimetière

## Manifestation à Orly contre les nuisances sonores

Plus de 500 élus et habitants ont répondu présents à l'invitation de l'association DRAPO, le samedi 16 février pour manifester contre les nuisances aériennes.

Le but ? Obliger l'Etat à faire respecter les obligations européennes, à faire respecter les trajectoires officielles et à empêcher le développement du trafic aérien sur Orly. Les élus étaient venus interpellier les autorités sur les points suivants :

- le renforcement de la régulation de cet aéroport (couvre-feu et plafonnement des mouvements d'avions à 200 000 par an),
- l'allongement du couvre-feu à 8h consécutives,
- le plafonnement du nombre d'avions gros porteurs à 8% des vols,
- la baisse du bruit et de la pollution des avions d'Orly en ville.



Les élus de Brie-Comte-Robert et de Servon mobilisés le 16 février à l'aéroport d'Orly

## Organisation d'un grand débat à Servon



La commune a souhaité organiser un grand débat sur son territoire à la suite du mouvement social inédit qui secoue la France depuis de nombreuses semaines. 60 personnes se sont déplacées salle du conseil en mairie afin d'échanger autour des quatre grands thèmes proposés par le gouvernement : transition écologique, fiscalité et les dépenses publiques, démocratie et citoyenneté. Un temps libre était ensuite proposé pour évoquer les sujets non abordés durant les échanges : la santé, l'éducation ... Merci à tous les participants. Le compte-rendu de ce débat est disponible sur le site de la mairie [www.servon.fr](http://www.servon.fr)

## Armement de la Police municipale

La police municipale de Servon est désormais dotée d'une arme létale. Ce choix a été fait dans le cadre de la mutualisation intercommunale des polices municipales. L'agent de police municipale de Servon est amené à travailler régulièrement en collaboration avec les agents de Brie-Comte-Robert, de Chevry-Cossigny ou de Varennes-Jarcy (armés). Ces agents sont également conduits à intervenir sur le territoire communal en fonction des besoins.



## Forum de l'emploi

La mairie organise en partenariat avec le promoteur APSYS (Future zone EDEN actuellement en travaux le long de la RN19) un forum de l'emploi en présence des enseignes qui seront implantées dans cette nouvelle offre commerciale. Ce forum est ouvert à tous et se tiendra **le vendredi 14 juin**, toute la journée, dans la salle Roger Coudert.

# Election européenne, RDV le 26 mai 2019

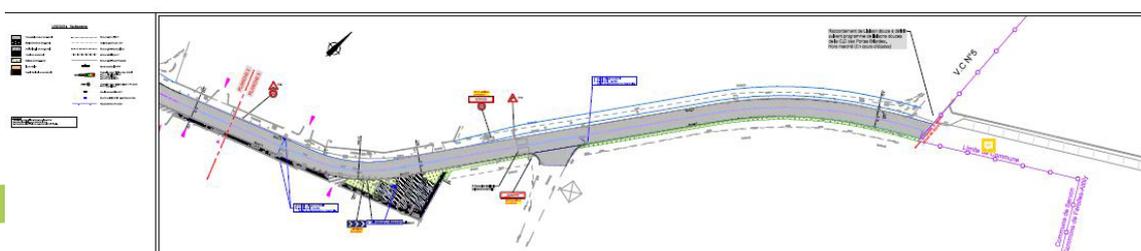
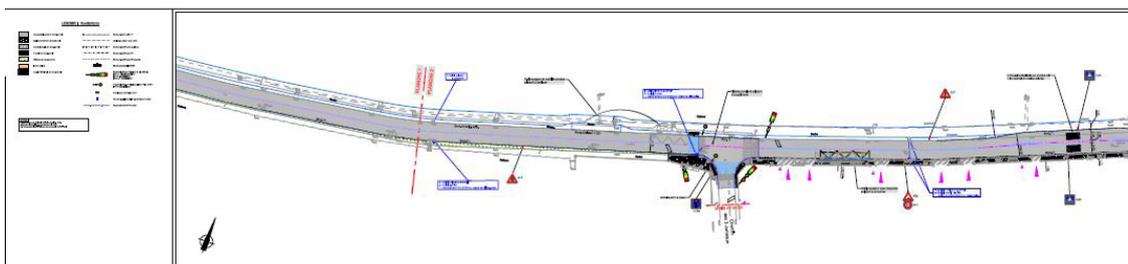
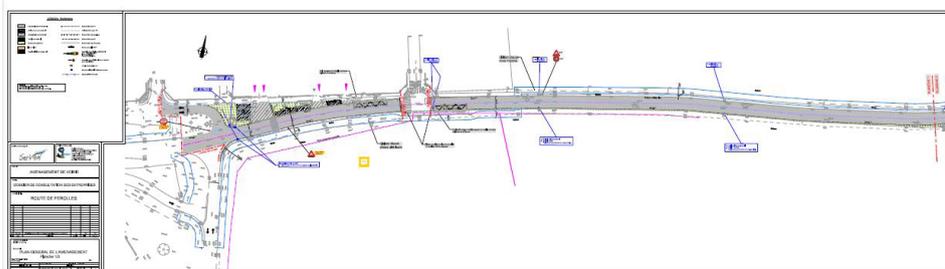
Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France. Elles n'auront pas lieu à la même date dans tous les pays de l'Union Européenne, les dates s'étalant entre le 23 et le 26 mai.

Le gouvernement a réformé le mode de scrutin des européennes de 2019. Il a mis fin à la répartition du scrutin en 8 circonscriptions pour retourner à une seule liste nationale. Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Il n'y aura donc pas de deuxième tour, contrairement aux élections présidentielles, aux municipales, ou aux régionales. Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne. En raison du Brexit, le nombre de sièges attribués à la France au Parlement européen devrait légèrement augmenter. Il devrait avoisiner les 80 sièges (contre 72 sièges actuellement). Les députés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.



## ... les travaux route de Férolles

D'importants travaux vont avoir lieu route de Férolles à partir du mois d'avril. Ce projet est en grande partie soutenue par des subventions départementales. Ci-joint le plan d'aménagement. **Une réunion publique est programmée avec les riverains le mardi 16 avril 2019 à 19h dans la salle du conseil en mairie.**



## Infos travaux

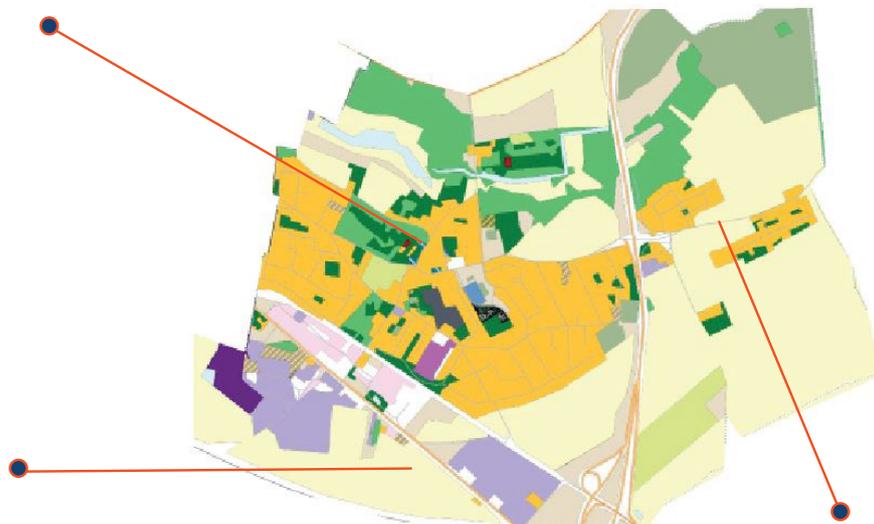
**170 arbres ont été élagués sur l'ensemble de la commune.**



### Rue de la République

Travaux de réfection du réseau d'eau potable et assainissement

Été 2019



### Zone commerciale EDEN

Ouverture programmée en septembre 2019

### Route de Férolles

Réfection de la voirie  
Début des travaux en avril / mai 2019  
Durée prévue : 3 mois

## Le budget communal

### Les étapes de l'élaboration du budget

La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

Ces deux sections doivent être équilibrées, c'est-à-dire qu'une commune ne peut présenter un budget en déficit. De plus, la section fonctionnement doit dégager un résultat net au moins égal à la charge en capital des remboursements d'emprunts.

**Octobre 2018** : Fixation par le Maire et l'adjoint aux finances des grandes orientations pour l'année à venir.

**Novembre/Décembre 2018** : Recensement des demandes des adjoints et des services (discussions dans le cadre des commissions)

**Janvier/Février 2019** : Présentation aux élus du compte administratif 2018 et du budget de projet « le budget primitif ». Par cet acte, l'ordonnateur (le maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

**Mars 2019** : Vote du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019 « Commune » / Vote du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019 « Assainissement »



### Les résultats de l'année 2018

#### Section de Fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 5 810 734 € en hausse par rapport à 2017 (3 767 501€) qui s'explique par la vente des anciens terrains de football pour 1 750 000 € et la cession de matériels pour 48 867 € (qui sont transférés en investissement) et des ressources fiscales complémentaires au titre de la taxe foncière.

Les dépenses s'élèvent à 3 375 925 €, elles restent stables au regard de 2017 (3 324 880 €).

Travaux Rue de la Marne «Les jardins d'Antan»



## Les taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 12,15%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,77%
- Taxe sur le foncier non bâti : 42,11%



**Les taux des taxes locales ont été votés sans augmentation cette année encore.**

## Vote du budget en conseil municipal - Délibération

### Séance du 21 mars 2019

- Désignation de membres au sein des syndicats intercommunaux **[16 voix]**
- Désignation d'un conseiller municipal au sein du comité d'administration de la Caisse des Ecoles **[16 voix]**
- Approbation des comptes de gestion Commune et Assainissement du Trésorier – Exercice 2018 **[Unanimité]**
- Vote du Compte Administratif 2018 – Commune **[Unanimité]**
- Affectation du résultat 2018 – Commune **[Unanimité]**
- Vote du Compte Administratif 2018 – Assainissement **[Unanimité]**
- Affectation du résultat 2018 – Assainissement **[Unanimité]**
- Vote du taux des trois taxes locales – Année 2019 **[Unanimité]**
- Vote du Budget Primitif 2019 – Commune **[16 voix]**
- Vote du Budget Primitif 2019 – Assainissement **[16 voix]**
- Attribution de subventions aux associations locales **[Unanimité]**
- Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action sociale : 37 500 € **[Unanimité]**
- Attribution d'une subvention à la Caisse des Ecoles : 2 000 € **[Unanimité]**
- Fête du village : autorisation au Maire pour la signature d'un contrat avec l'association ALISIER **[Unanimité]**
- Convention d'accueil en centre de loisirs de Brie-Comte-Robert **[Unanimité]**
- Accueils de loisirs – fixation de la participation familiale au séjour été Bellenaves **[Unanimité]**
- Construction de logements collectifs avenue Pierre Guérin – attribution de subvention pour surcharge foncière **[16 voix]**
- Construction de logements collectifs avenue Pierre Guérin - convention de garantie d'emprunt **[16 voix]**

## Subvention aux associations

- |                          |                                   |   |
|--------------------------|-----------------------------------|---|
| - ADAMS : 500 €          | - TAI CHI CHUAN : 700 €           | - Cantos de Portugal : 500 €                                |
| - ARC EN CIEL : 650 €    | - TENNIS CLUB : 2.500 €           | - Taekwondo : 500 €   |
| - CLAS : 8.000 €         | - MISSION LOCALE : 1.500 €        | et une subvention exceptionnelle à l'association suivante : |
| - CLUB REVIVRE : 1.300 € | - MILLE PATTES : 600 €            | - PHOTO CLUB de Servon : 500 €                              |
| - DANS'ERVON : 800 €     | - La Prévention Routière : 300 €  |   |
| - FOOTBALL : 2.800 €     | - PETANQUE CLUB : 500 €           |   |
| - FNACA : 400 €          | - PHOTO CLUB de SERVON : 500 €    |   |
| - GYMNASTIQUE : 1.000 €  | - Les Restaurants du Cœur : 200 € |   |
| - JUDO CLUB : 2.300 €    | - Myaraka Ny'Ankisy : 650 €       |   |

# Dépenses d'investissement

Les recettes s'élèvent à 3 086 109 €, elles sont principalement constituées de :

- Excédent de fonctionnement pour 442 620 €
- Taxes aménagement pour 306 733 €
- Mécénat O'marché frais pour 130 000 €
- FCTVA pour 312 354 €
- Et le transfert des cessions pour 1 764 867 €

Les dépenses s'élèvent à 3 028 113 €, elles sont principalement affectées aux :

- Remboursement du capital des emprunts pour 324 471 €
- Travaux Parc des Sports Dominique Stabile pour 2 046 432 €
- Travaux Chemin du Pâtis pour 241 410 €

Photos aériennes © Les films de la tomate



Travaux Chemin du Pâtis



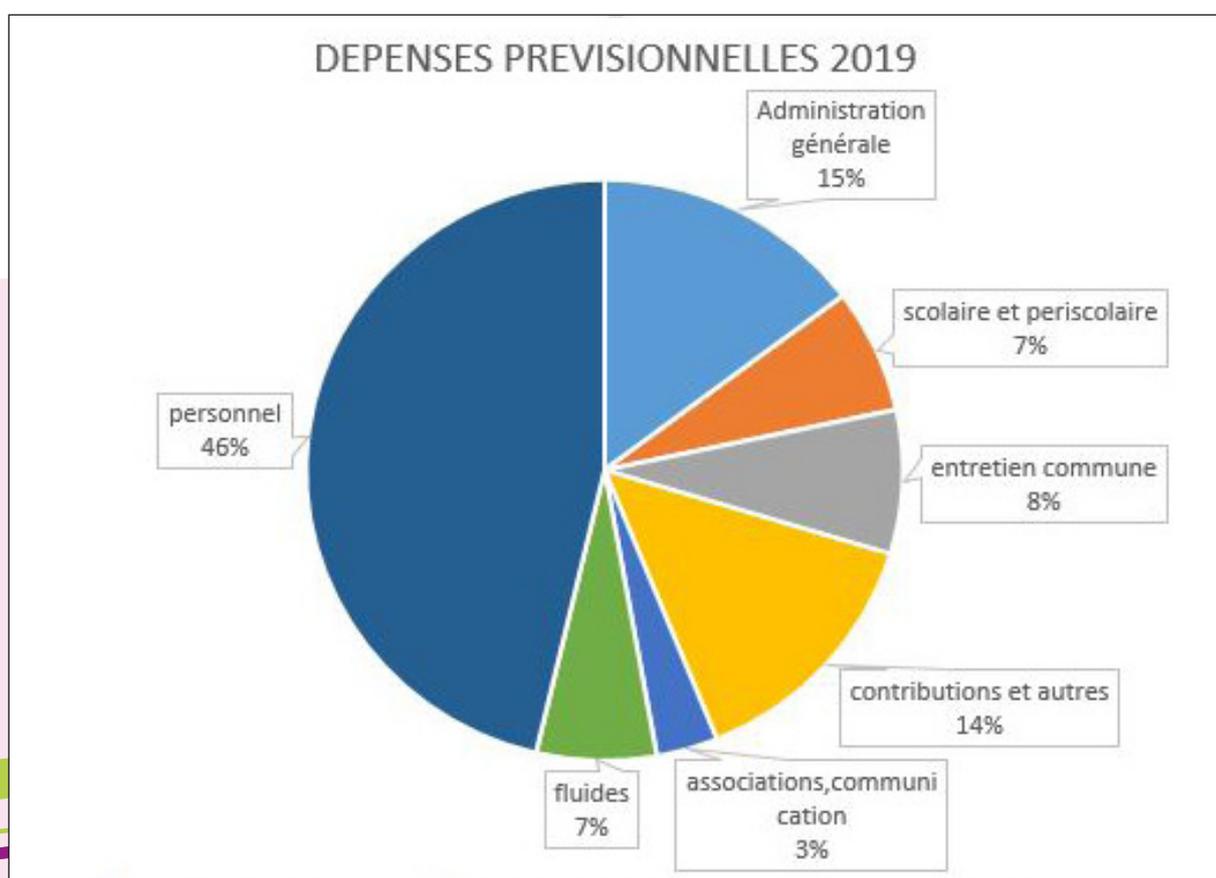
Parc des sports Dominique STABLE

## Les prévisions pour 2019

En section d'investissement, les travaux pour l'année 2019 seront principalement axés sur la voirie avec :

- L'acquisition des terrains nécessaires à la création de liaisons douces,
- L'aménagement de la route de Férolles,
- Les reprises de trottoirs et voiries diverses
- Aménagement du parcours Santé du Parc des sports Dominique Stabile et des jeux pour enfants
- Mise en conformité de la salle Roger Coudert
- Travaux sur le réseau d'eau potable et l'assainissement de la rue de la République

En fonctionnement, il est prévu une augmentation de 3.5 % des dépenses



## Lydo et Dolly, deux drôles de clowns



Heureusement que Lydo et Dolly étaient au rendez-vous le dimanche 10 février pour faire patienter le public venu nombreux (210 spectateurs !) assister au spectacle d'un magicien de renommé international ! Ce dernier se faisant attendre (à moins que Dolly, tête en l'air, ait oublié de le prévenir), les deux apprentis magiciens s'exercent à l'art de l'illusion accompagnés de nombreux accessoires, d'assistants, d'une colombe et d'un furet ! Un goûter a été offert à l'issue de la représentation.

## Soirée Country ROCK, de la danse et de la fête



Samedi 23 mars 2019, la mairie proposait une soirée sur un thème «Country ROCK» en présence du groupe «Rockin'Chair» qui a fait danser les cow-boys et les indiens sur les rythmes effraïnés de la guitare et du banjo. Les Servonnais de «Nasitra» proposaient des hot-dogs et du chili con carne, un aller direct pour un road trip dans l'ouest américain. Les danseurs ont pu bouger les santiags et les amateurs de musique profiter du talent des musiciens en live.



## Les activités du CCAS

### Les Séniors fêtent l'Épiphanie

Le jeudi 17 janvier 2019, les personnes de 60 ans et plus étaient conviées à partager une excellente galette des rois, moment propice aux échanges et à la convivialité, autour d'un verre de cidre. Une artiste «Music Hall» a ponctué l'après-midi grâce à ses reprises et a enchanté le public grâce à son sourire et son charisme.

Nom de l'artiste

.....



### Sortie pour tous au cirque Phénix

50 personnes, petits et grands, ont participé à la sortie au spectacle «Le Roi des Singes» au Cirque Phénix, le samedi 19 janvier 2019, dans le cadre de la sortie pour tous organisée par le CCAS. Un spectacle impressionnant tant par la qualité des numéros que par la beauté des costumes et des décors. Le CCAS vous donne rendez-vous au mois de juillet pour sa prochaine sortie pour tous.

## Bourse Solidarité Vacances, partez !

La Bourse Solidarité Vacances (BSV) s'adresse aux familles rencontrant des difficultés économiques ou sociales, désireuses de partir en vacances, de façon autonome (familles à revenus modestes, personnes au chômage ou bénéficiant du RSA, jeunes en situation de précarité, personnes handicapées et personnes âgées à faibles ressources...).

#### **BSV, qu'est-ce que c'est ?**

- Une aide à la préparation du séjour ;
- Des offres de séjours et de loisirs solidaires ;
- Des tarifs solidaires : de -50% à -70% du prix public ;
- Des séjours variés et de qualité ;
- 8 jours / 7 nuits.
- En location simple, demi-pension ou pension complète.
- En villages de vacances, campings, résidences de tourisme, hôtels... partout en France, à la mer, à la campagne, à la montagne ou en ville.
- Une aide au transport : la SNCF met à la disposition de l'ANCV\* des billets de train valables pour toutes les destinations en France au tarif unique de 30€ (aller et retour – offre sous conditions).

Des personnes suffisamment autonomes pour :

- construire leur projet de vacances avec un soutien organisationnel léger,
- s'engager jusqu'au bout dans la réalisation de leur séjour,
- s'intégrer harmonieusement sur un site de vacances

Renseignements ou démarches  
uniquement sur rendez-vous au  
01 64 05 87 64

# Journées de l'environnement RDV les 18 et 19 mai



Pour la neuvième édition, la mairie de Servon organise les journées de l'environnement. Ces dernières ont pour but de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie à travers différentes animations tout au long de ce week-end spécial.

Samedi, différentes surprises vous attendent cour de la mairie : ferme pédagogique, stands, exposition photos, balade en poneys, initiation au compostage.

*Dimanche, c'est le grand nettoyage de printemps ramassage dans tout le village des déchets, papiers, canettes, jetés dans les rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts.*

## Samedi 18 MAI 2019

**14h - 17h30** : Ferme pédagogique  
Venez découvrir les animaux de la ferme

Balade en poneys

Stands / Repair café / Bourse aux plantes

### ***RDV Cour de la mairie***

**14h** : Initiation au compostage d'une demi-heure et récupération des composteurs  
*RDV Salle du conseil - Mairie*  
*Inscription obligatoire sur le site*  
***www.sietom77.com***

**18h** : Vernissage de l'exposition photos  
**«Au fil de l'eau»**  
*RDV Salle des Colonnes (au fond de la cour de la mairie)*

## Dimanche 19 MAI 2019

**10h** : Petit-déjeuner offert aux participants  
*RDV Cour de la mairie*

**10h30 - 11h** : formation des équipes, distribution des équipements

**11h - 12h30** : C'est le grand ramassage, dans les rues, sur les places et dans les espaces verts !

**12h30** : retour dans la cour de la mairie pour l'apéritif et le grand tirage au sort.  
**De nombreux lots sont à gagner !**

13h30 : Grand repas convivial (ROUGAIL SAUCISSE) offert aux ramasseurs

**L'inscription est obligatoire pour la matinée de dimanche.**

**Comment s'inscrire**



# De nombreux lots à gagner !



Participez au ramassage et vous aurez une chance de gagner un magnifique vélo électrique et de nombreux lots !  
Le tirage au sort se fera au retour du ramassage du dimanche matin (voir le programme p.19).

Inscription obligatoire avant le **6 mai 2019**

- A l'accueil de la mairie
- en ligne sur le site internet de la mairie [www.servon.fr](http://www.servon.fr)
- avec le papillon détachable ci-dessous (ou dans le programme) à déposer en mairie  
Boîte aux lettres ou 15 rue de la Poste - 77170 SERVON

**Informations et contacts : [communication@servon.fr](mailto:communication@servon.fr)**

## Journée de l'environnement 2019 Inscription ENFANTS - 19 mai

Noms : .....  
Prénoms : .....  
Accompagné(s) par un adulte :  
 OUI  NON  
Téléphone des parents : .....  
Age des enfants : .....  
Inscription pour le repas :  
 OUI  NON  
Nombre d'enfants pour le repas : .....

## Journée de l'environnement 2019 Inscription ADULTES - 19 mai

Noms : .....  
Prénoms : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Age des enfants : .....  
Inscription pour le repas :  
 OUI  NON  
Nombre d'adultes pour le repas : .....

## Rencontre avec Nicolas Poy-Tardieu, auteur Servonnais

Nicolas Poy-Tardieu est un auteur servonnais. Il sort son deuxième roman «Foufoune, la chatte de Madame Duong». Le service communication de la mairie a pu s'entretenir avec cet auteur qui ne manque pas de talent.

**Votre premier roman « Le syndrome du samouraï » nous invitait à découvrir les arts martiaux, votre passion et à vous découvrir en tant qu'auteur (voir votre portrait dans le Servon mag' de Janvier 2012). 7 ans après, vous revenez avec un second roman, complètement différent. Quelles ont été vos inspirations durant ces 7 années ?**

Les inspirations durant ces années ont été diverses, variées, cousues entre elles par le fil de ma vie assez occupée. J'ai un travail qui me prend pas mal d'heures dans la semaine et qui m'amène à voyager à l'étranger durant l'année, et puis il y a la vie de père de famille, les sorties, la pratique des arts martiaux depuis bientôt trente ans, les amis, la moto, les voyages, la lecture, l'écriture. Je crois que l'inspiration vient avant tout de notre capacité à observer ce qui nous entoure et à le retranscrire avec un peu d'imagination. Sept, c'est aussi le nombre de vies que les chats vivent d'après certaines croyances, alors pourquoi ne pas les imiter durant l'existence qui est la nôtre en multipliant les expériences, en la remplissant au maximum ? En tout cas, ça évite la routine.

**Comment est née l'idée de ce livre ?**

Une simple vie de travail me semble vite ennuyeuse à mon goût, si l'on ne peut pas exprimer sa propre créativité ou au moins être l'initiateur de ses propres projets. Créer grâce à l'écriture, le dessin ou la peinture, est un besoin vital

en ce qui me concerne. Ce second roman a été pour moi un challenge, j'ai voulu écrire quelque chose de différent et plus ambitieux par rapport au registre du premier roman qui était un récit méditatif, inspiré des codes et de la philosophie des arts martiaux. J'ai voulu sortir de ma zone de confort en écrivant un roman 'road-trip' avec des personnages hauts en couleur, atypiques, un peu "barrés", mais une aventure rythmée où une vraie alchimie se crée entre les personnages même si beaucoup trop de choses les séparent au départ.

**Et ce titre ?**

Le titre est tout ce qui a de plus évocateur et descriptif, car oui, il s'agit bien du récit rocambolesque d'une petite chatte persane nommée 'Foufoune' qui prend la poudre d'escampette et entraîne dans sa fugue une bande de joyeux dingues qui s'ennuyaient probablement autant qu'elle dans leur train-train respectif. Bien entendu, le titre a pour vocation d'accrocher le regard et d'intriguer, ce qui ne manque pas de faire son petit effet auprès du public je dois l'avouer, après l'avoir testé au Festival du livre de Marseille. Peut-être que ma déformation professionnelle est pour quelque chose à ce titre accrocheur, depuis toutes ces années à travailler dans le domaine du marketing...

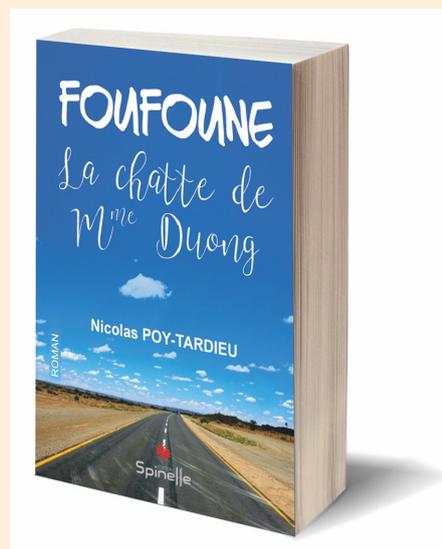


**Où se procurer votre livre ?**

Le livre est disponible directement auprès de l'éditeur (éditions Spinnelle) ou il peut être commandé auprès des libraires habituels (Fnac, amazon, furet du nord, etc.) ou de la librairie du château de Brie-Comte-Robert. Sinon, je serai ravi de le dédicacer aux Servonnais lors du salon du livre de Paris qui se tient en mars prochain où je serai présent. Mon actualité est visible sur mon profil instagram @poytardieu pour ceux qui souhaitent en savoir plus.

**Aimez-vous toujours la vie à Servon ?**

Oui, absolument. La vie à Servon est toujours aussi agréable, tranquille. Nous apprécions le cadre de vie de la Seine et Marne, avec la proximité de ses forêts, et en même temps, des commerces et de la vie parisienne. L'aménagement de la zone commerciale fait de notre village un lieu toujours plus vivant, même si nous tenons à rester fidèles à notre boulangerie et aux commerçants locaux du village. Les avions sont certes plus nombreux et bruyants, mais nous faisons confiance en la mairie et les communes voisines pour avoir gain de cause rapidement contre ces nuisances sonores. Servon reste un village où il fait bon vivre et c'est un précieux équilibre à préserver.



## Vacances d'hiver à l'accueil de loisirs

De très bonnes vacances organisées par l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans durant les mois de février et de mars.

Les enfants de classe maternelle sont allés à la piscine l'Oréade et à Wahoo parc. De leur côté, ceux de classe élémentaire sont allés à la patinoire et également à la piscine. Tous ont eu le plaisir de se rendre au cinéma voir «Ralph 2.0». Un spectacle de magie a émerveillé petits et grands de Servon et également pour cette occasion les enfants de l'accueil de loisirs de Varennes-Jarcy. Un succès.

Chaque jour les enfants voyageaient avec un super-héros différent qui les guidait pour l'organisation de leur journée et de leurs activités. Ils ont eu la chance de faire des ateliers culinaires et de préparer entre autres des « pyjagafres » aux couleurs des « pyjamasques ». L'équipe a eu à coeur de plonger les enfants dans l'univers des super-héros, fil rouge de ces vacances.



De la magie salle R. Coudert

## Séjour NEIGE inoubliable à Chamrousse ...



Du 03 au 10 mars, 20 enfants de 6-10 ans sont partis avec Aurélie, Kevin, Marine et Haris à Chamrousse. Au programme : ski de fond, biathlon, raquettes, patinoire, luge, chien de traîneau.

Un séjour placé sous des fous rires et des surprises. Les enfants ont vécu de superbes expériences et sont rentrés fatigués mais plus que ravis de leur semaine. Un séjour qui restera gravé dans la tête des enfants et des animateurs.

## et séjour SKI pour les ados à Saint Sorlin d'Arves

Une semaine à Saint Sorlin d'Arves avec 15 adolescents de 11 à 15 ans. Les jeunes se sont éclatés sur un domaine skiable très grand et diversifié. Le soleil était au rendez-vous et les jeunes sont revenus pleins de couleurs.

Le centre d'hébergement au bord des pistes nous a permis de profiter un maximum du domaine. Les repas ont été très appréciés ainsi que les veillées incroyables notamment une séance de cinéma avec «Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu». La boum a été un grand moment d'échange entre les jeunes. Le séjour a été très bien organisé et s'est très bien déroulé. Les jeunes ont eu un comportement exemplaire et une grande autonomie dans leur vie quotidienne. Ils sont déjà prêts à repartir en 2020.



### Et à l'espace jeunes ?



Les vacances se sont bien passées au sein de l'espace jeune. Au moins dix jeunes par jour sont passés pour profiter des activités mises en place (bubble foot, laser game, piscine). Les soirées et repas que nous avons pu faire ont aussi permis aux jeunes des rapprochements. Les repas à thème (Burgers, fajitas, brunch) rencontrent toujours autant de succès.

### Commission d'attribution des places pour la crèche

La commission d'attribution des places pour la crèche intercommunale Servon - Férolles Atilly - Chevry-Cossigny se tiendra le **17 avril** pour la rentrée 2019/2020. Pour rappel, Servon dispose de 16 places pour l'accueil des bébés.



# Restauration scolaire : du nouveau dans les assiettes

Les «Petits Gastronomes» est le nouveau prestataire désigné dans le cadre d'un marché public pour les repas des écoliers et des seniors. Au menu : plus de bio, des produits durables et une éducation aux saveurs. Vous pouvez retrouver les menus tous les mois sur le site internet de la mairie > Rubrique ECOLE.



## Rencontre avec deux jeunes talents Servonnais

Nos jeunes Servonnais ont du talent ! Et pour cause ! Voici deux jeunes Servonnais à l'avenir plein de promesse.

### Léa ARFAOUI, Miss petite de France 2019

Monsieur le Maire a eu le plaisir de rencontrer Léa élue cette année «Miss petite de France» toute catégorie. Ce concours de beauté est organisé par le comité Miss Nationale et est réservé aux jeunes femmes de moins de 1m70 âgées de 16 à 29 ans. Léa a 18 ans et a grandi à Servon où elle habite toujours. Elle est en première Bac Pro commerce et est passionnée par l'univers de la mode, de la beauté et souhaite intégrer une école de maquillage. Léa a participé à de nombreux tournages (clips) et shooting photos. Cette année, elle se lance le défi de «Top modèle Europe», nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir.



### Raphaël ROUSSELOT, plus jeune arbitre de Seine-et-Marne

«Licencié au FC Servon comme joueur depuis 2015, il est devenu au fil des années un très bon gardien de but de notre équipe de U17. Parallèlement, il a commencé à arbitrer bénévolement des matchs de U13 et U15 où il a pris goût au «sifflet». Je lui ai donc naturellement proposer de faire la formation arbitre. Il a fait toute la théorie durant les week-end de janvier où il a brillamment réussi l'épreuve avant d'avoir sa validation pratique deuxième week-end du mois de mars Il a reçu officiellement son diplôme et son logo».

**Eric Roblain - Président du FC Servon**

### Souscription à la caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Montant de la souscription (en toute lettre) .....

**Bulletin à retourner en mairie accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public**

## Les collectionneurs de fèves, rois à Servon

Il y en avait des fèves des rois à Servon, le dimanche 24 février et pour cause ! La salle Roger Coudert accueillait le troisième salon des collectionneurs de ces petites figurines «les fabophiles», un salon qui a battu tous les records !

270 visiteurs ont investi la salle Roger Coudert à la recherche de la pièce rare, d'un échange ou simplement la curiosité de flâner entre les stands des 44 exposants venus de toute la France (et de Belgique !).

4 séries de fèves, toutes élaborées par des fabricants français ont été confectionnées pour ce salon avec notamment un puzzle de 5 pièces dont trois avec les principaux sites de Servon, un joli clin d'oeil.

*Petite anecdote : le «roi boit»*

L'élection d'un roi ou d'un gagnant remonte au moins aux Saturnales romaines. La coutume du «roi boit» a été attestée dès le XIVe siècle. Et «tirer un roi» était commun dès le Moyen-Âge, le 5 janvier. Normalement, celui qui trouvait la fève devait payer sa tournée à la tablée. Certains prétendent que les plus avares avalaient la fève afin de ne pas déboursier d'argent. C'est ainsi que serait née la fève en porcelaine, pour que le «roi» craigne de l'avaler.



L'ancienne gare de Brie-Comte-Robert, l'Eglise Saint-Louis Sainte-Colombe, le château de Villemenon, les étangs et la rose, symbole de l'association des fabophiles



**Pour plus d'information sur cette passion, n'hésitez pas à contacter AFS, l'Association des Fabophiles Servonnais : [af.servon@orange.fr](mailto:af.servon@orange.fr)**

## CLAS : de belles surprises vous attendent ...

### ■ Stage enluminure

**«La Licorne dorée» - Christine Girling**

Vous propose deux nouvelles dates de stage d'initiation à l'enluminure. Le prix du stage est de 60 euros , à cela s'ajoute 15 euros pour la fourniture du matériel utilisé pendant la journée (or 24 carats, parchemin de veau ou agneau, pigments déjà préparés, planchette de travail, coquillages, ainsi que différents matériaux nécessaires à la réalisation de votre enluminure ...)

Le matériel fourni vous appartient en fin de stage et vous permettra de continuer si vous le souhaitez.

**Les dates proposées sont :**

**Le samedi 11 mai 2019** de 10h à 17h - Espace des arts en mairie

**Le samedi 1er juin 2019** de 10h à 17h - Espace des arts en mairie

A midi nous mangerons tous ensemble, emmenez votre déjeuner.

**Contact : Christine - 06 03 65 20 11.**



Jacques OFFENBACH (1819-1880)

## ■ Barbe Bleue d'Offenbach

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jacques OFFENBACH (1819-1880), l'atelier d'art lyrique du conservatoire de Marne et Gondoire et la classe de chant de l'école de musique du C.L.A.S vous présentent «Barbe-Bleue»: opéra-bouffe en trois actes (livret de Meilhac et Halevy) créé le 5 février 1866 au Théâtre des Variétés à Paris.

Dans une ambiance qui tient à la fois du conte de Perrault et d'une bouffonnerie Offenbachienne joyeuse et satirique, la connivence avec le public est totale. «Barbe-Bleue»: un divertissement où les femmes, malgré leur curiosité, auront le dernier mot...

*Direction musicale et mise en scène, Virginie COLETTE.*

*Accompagnement au piano, Corinne GUERIN*



**Dimanche 16 juin à 16h00**  
**Salle polyvalente Roger Coudert**

## ■ Sculptures en fil métallique de fer de cuivre ou du laiton)

Art POPULAIRE par excellence et peu onéreux, la technique de la sculpture en fil métallique représente une branche de la sculpture qui consiste à réaliser toutes sortes d'œuvres : des personnages, des animaux, des végétaux et des objets divers à l'aide du fil de fer. Il est un art ancien qui date sûrement des Egyptiens sans interruption jusqu'à nos jours.

Il se prête à la réalisation des objets fixes ou mobiles, sur socle ou suspendus en deux ou trois dimensions. Les objets nus peuvent être recouverts de papier japonais, peints ou non, ou comme structure recevant des perles, des pierres, boules diverses en bois en verre ....

Le Matériel : le fil de fer est un matériau industriel qui présente une série de caractéristiques très spécifiques de linéarité, de plasticité et de résistance, la ductilité du métal permet tout type de fantaisies.

*Artistes remarquables : Gavin Worth (sculptures en deux dimensions), Alexander Calder (Le cirque) , Derek Kinzett (Personnages)*



Pour la rentrée prochaine Carla ouvre un cours le samedi matin «sculpture en fil».

Pour plus de renseignements [servonclas@gmail.com](mailto:servonclas@gmail.com)

## Photo Club Servon 77

Depuis le mois de janvier, le PHOTO CLUB SERVON77 ne cesse de diversifier ses activités.

Les sorties sont principalement l'occasion d'améliorer la prise en main de son appareil photo ce qui amène à une maîtrise des réglages selon les cibles à « shooter » : vitesse, ouverture, profondeur de champ... d'où l'amélioration de la luminosité et de la netteté des images. Le cadrage est aussi source de bonnes photos.

Comme tous les ans, deux expositions majeures sont programmées : - en février à la médiathèque de Brie-Comte-Robert. Vous l'avez peut être visitée.

**- Les 6 et 7 avril 2019 à Servon: «LA FÊTE de la PHOTOGRAPHIE» avec la participation de 5 clubs photo de la région et une exposition d'appareils anciens.**

Le défi «L'EAU VIVE» a permis à tous les adhérents de s'exprimer pleinement non seulement sur la qualité de leurs photos mais aussi sur les arguments qui ont motivé leurs prises de vues. Notre objectif est d'apprendre la manipulation de notre appareil photo et de la prise de vue tout en se divertissant en toute convivialité.

Pour mieux nous connaître, vous pouvez consulter notre site internet :

<https://photoclubservon77.wordpress.com/>

## Le pétanque club de Servon s'agrandit



80% des terrains de pétanque sont aménagés et éclairés au Parc des Sports Dominique Stable. Le seuil des 100 adhérents est atteint ! Les résultats sont encourageants dans les différentes compétitions officielles et de nouveaux sponsors nous ont rejoints.

### Qu'attendons nous pour 2019 ?

Vous, comme nouvel adhérent.

Vous, commerçant, chef ou gérant d'entreprise, comme partenaire. Nous, dirigeants, pour que la prospérité du Club puisse continuer Toujours des résultats dans les différentes compétitions. Et toujours le même esprit convivial et familial. **Rejoignez-nous !**

Contact : 07.81.14.13.11

[www.petanqueclubservon.fr](http://www.petanqueclubservon.fr)

mail : [petanque-club-servon@hotmail.fr](mailto:petanque-club-servon@hotmail.fr)

## Cercle d'histoire, « l'asile » à Servon

*C'était un ancien petit bâtiment annexe de l'ancienne mairie (la poste actuelle) détruit en 2000.*

Ce vocable, oublié, était employé dans le sens de refuge et pas qu'à Servon : dans les années 1900, dans les campagnes, quand les mères partaient travailler aux champs elles y déposaient leurs jeunes enfants non scolarisés (pas les bébés) ;

Plus tard le bâtiment accueillera la « classe enfantine » (la maternelle) où les enfants allaient un an avant l'école primaire (rendue obligatoire en 1882). Puis il fut salle des mariages (lieu chargé de souvenirs), bureau d'état civil, accueil de la mairie et enfin salle de catéchisme. Cet ensemble « mairie-école » typique construit dans toute la France par la 3e République date de 1875. La carte ancienne ci-après en montre la structure : à gauche un mur soutenant un talus, actuellement décaissé et espace en pente, puis la première annexe, la remise de la pompe à incendie du corps de pompiers ancien avec un « refuge » pour les « vagabonds » ou sans-abris, détruits vers 1960, puis la grille de la cour de l'école devant le bâtiment principal en retrait, à classe unique, puis la seconde annexe « l'asile ». C'est là que se fit le 26 août 1944 la jonction avec un corps d'américains libérateur de Paris et de la région et il y eut une plaque commémorative. Ensuite l'accès vers l'église. A l'arrière, non visible, la cour de récréation est devenue le parking de la poste.

Le temps passe et change le village. le Cercle d' Histoire en fixe la mémoire et vous la raconte



5 - Servon (S-et-M.)  
Grande-Rue et Mairie

B. F. PARIS



**Vous êtes 400 à nous suivre sur facebook ! Rejoignez-nous, Il suffit de saisir « Mairie de Servon »**

## Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et objets à jeter et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

*Ordures ménagères* : mercredi et samedi.

*Collecte sélective* : vendredi

*Encombrants* : 3<sup>ème</sup> mardi du mois, soit le 16 avril, 21 mai et 18 juin

**Les encombrants doivent être déposés devant chaque habitation (et non au coin des rues).**

*Branchages* : 2<sup>ème</sup> lundi du mois d'avril à novembre - Reprise le 8 avril 2019 - 13 mai, 10 juin 2019.



## Gare aux chenilles urticantes



### De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps. **Il est de votre responsabilité de faire détruire les nids présents sur votre propriété en contactant une société spécialisée.**

### Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.

**En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.**

Pour plus d'information [iledefrance.ars.sante.fr](http://iledefrance.ars.sante.fr)

## Carnet d'État Civil

### Naissances

- Timéo LOUANDRE né le 10/10/2018
- Lucas VARNIER-REIS né le 13/01/2019
- Milo BRULFERT PUENTE né le 17/01/2019
- Raphaël PIRES PEREIRA MICUCCI né le 14/02/2019
- Augustin LOHEAC né le 27/02/2019
- Kamil KENAÏSSI né le 25/02/2019
- Adam TALEFE né le 27/02/2019
- Melvin SCHIFFMANN né le 09/03/2019

### Mariages

Célébration de noces d'or : Viviane MONOT et Jean BILLOT mariés le 08/03/1969

Toutes les informations de cette rubrique sont soumises à l'accord préalable des familles. Ainsi, sans demande des proches, et pour respecter les recommandations du RGPD (Règlement général sur la protection des données), la commune n'a pas la possibilité de publier les informations d'État Civil. Si vous souhaitez qu'une information paraisse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service État Civil pour signer une autorisation de parution dans le magazine.

## Transfert des colonnes montantes

Le transfert des colonnes montantes électriques des immeubles à ENEDIS - Une loi d'application immédiate, au bénéfice de toutes les copropriétés.

Le réseau public d'électricité passe par des «colonnes montantes», parfois appelées «branchements collectifs», pour relier les différents logements d'un immeuble. En fonction de leur état, des travaux coûteux peuvent s'avérer nécessaires voire obligatoires.

Le législateur par l'article 176 de la loi ELAN, d'application immédiate, a décidé de mettre un terme à plus de dix ans de contentieux entre les copropriétés et le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité.

Cet article précise sans ambages que toutes les colonnes montantes électriques seront transférées, sans frais pour la copropriété et automatiquement, dans le réseau public de distribution d'électricité dans un délai de 2 ans à compter du 23 septembre 2018 date de promulgation de la loi.

Pourquoi attendre deux ans ?

Comme le préconise le Syndicat Intercommunal pour l'Electricité et le Gaz en Ile-de-France (SIGEIF) auquel Servon est adhérente, les copropriétés ont le droit de notifier à ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution de la commune, le transfert à titre gratuit et immédiat et ce quel que soit l'état de l'ouvrage.

Pour ce faire, il est conseillé de voter en assemblée générale une résolution acceptant le transfert puis de l'adresser par lettre recommandée avec accusé de réception à ENEDIS. Un portail d'enregistrement devrait être, prochainement, opérationnel.

Pour vous aider dans le formalisme, un modèle de décision est à votre disposition sur simple demande à l'adresse suivante : [colonnesmontantes@sigeif.fr](mailto:colonnesmontantes@sigeif.fr)

La loi prévoit également, dans ce même délai de 2 ans, la possibilité pour les propriétaires ou copropriétaires d'immeubles de revendiquer la propriété de ces colonnes montantes, et faire ainsi échec à leur incorporation dans le réseau public de distribution d'électricité. Une telle décision, il est utile de le rappeler, fera peser sur le décideur la charge financière de l'entretien et de l'éventuelle remise en état et ce, en toute connaissance de cause.

## Votre crêperie Framboise devient «Seeds»



*La crêperie «Framboise» de la zone commerciale EDEN change de nom et devient SEEDS (graines en anglais).*

Ce sera toujours une crêperie moderne et innovante avec des nouveautés toutes les semaines, des produits encore plus sélectionnés puisque nous ferons appel à des artisans pour la plupart, une cave à cidre élargie avec des cocktails mais également des milk shake, des fruits pressés....

N'hésitez pas à nous contacter directement à la crêperie si vous souhaitez plus de renseignements.

01 64 88 48 90  
[framboise.servon77@gmail.com](mailto:framboise.servon77@gmail.com)  
 N19, Zac du Noyer aux perdrix  
 27 Chemin du marquis



Chers Servonnais, Chères Servonnaises, Chers amis,  
Nous vivons au sein d'une nation.  
Est-ce une chance ? Certainement oui.  
Bien-sûr l'Etat, le bras armé de la nation a besoin d'un budget pour réaliser ses missions. Il a donc recours à l'impôt ; une réalité incontournable, qui, toutefois, ne fait plaisir à personne.  
Une nation, c'est aussi, c'est d'abord et c'est avant tout, un état de droit . Les lois qui sont votées par les représentants du peuple, posent des garanties pour les citoyens et fixent les règles des procédures.  
La ville de Servon appartient au territoire de la Nation et entend se conformer aux réalités juridiques qui s'imposent à tous.  
Pour bonne preuve, laissez-moi prendre l'exemple de la difficulté que nous rencontrons en ce moment avec l'un de nos deux terrains de football en gazon synthétique.  
Ce terrain a subi des malfaçons, qui se traduisent par des affaissements. Nous allons entamer une procédure parmi l'arsenal juridique que notre nation a mis en place. Dans ce chantier, il y a une faute professionnelle, une erreur de jugement et une conduite aventureuse des travaux. Cette situation pénible et regrettable fait particulièrement tort aux sportifs et à leur club. Nous en profitons pour les saluer et les remercier pour leur patience et leur compréhension.  
Le bureau municipal, sur le conseil de son avocat, a décidé de faire jouer son assurance et a demandé la nomination d'un expert. Le spécialiste qui sera désigné dira le droit et sur cette base, les responsabilités seront clairement identifiées. En toute transparence, voici l'actualité sur ce dossier. Nous vous tiendrons au courant en temps réel. C'est bien le rôle de vos élus que d'agir quand il le faut et de réagir quand ils le doivent. L'équipe municipale reste entièrement disponible pour les questions et les suggestions sur ce dossier.

## SERVON S'ENLISE

Il faudra que nous soyons tous ensemble pour que l'avenir de notre village ne se transforme pas en «TITANIC».  
La gestion de plus en plus CATASTROPHIQUE des dossiers n'est plus rassurante ! En particulier le dossier du nouveau stade ! Un dossier plein de rebondissements depuis l'écroulement d'une partie du terrain sous le gazon synthétique à quelques jours de son inauguration.  
Comment a t-on pu croire qu'il n'y aurait pas de conséquences alors que les compactages des énormes volumes de terres ainsi que les temps de séchage n'ont pas été respectés conformément aux préconisations?  
Notre groupe depuis plusieurs années a prevenu la municipalité des désordres constatés ; des dossiers ayant été envoyés aux instances préfectorales et écologiques ! Toutes ces actions qui auraient du être prises en compte ont été ignorées par la municipalité.  
Les demandes pressantes et insistantes de l'association de football ont conduit la mairie à accélérer la cadence faisant fi des contraintes et des dégâts pourtant bien prévisibles. Notre groupe, lors des derniers conseils municipaux a manifesté son désaccord et son opposition avec la gestion irresponsable de la municipalité !  
Aujourd'hui, les conséquences sont multiples :  
- Nous n'avons plus de terrains de football utilisables à Servon ; sécurisés comme il se devrait ;  
- Nous avons engagé des frais conséquents pour la ville avec des inquiétudes à long terme quant au devenir des coûts à prévoir !  
- Nous avons un dossier juridique à engager au plus vite afin de protéger notre ville et fixer les responsabilités et manquements de chacun des acteurs !  
Nous demandons une fois de plus qu'un arrêté soit pris par le Maire afin de protéger la sécurité des acteurs utilisant ce stade !  
Nous demandons que l'on arrête de faire «l'autruche» dans notre village comme si tout allait se régler tout seul ! L'association de foot est obligé aujourd'hui d'aller jouer ailleurs ! Avec quels coûts ? Qui paye ??  
CELA S'APPELLE UN GÂCHIS ENORME DANS LA GESTION DE LA VILLE.  
LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE EN PLACE EST HORS COURSE. Notre groupe n'hésitera pas à se porter partie civile dans le cadre de procédures à venir afin de protéger les administrés.  
REJOIGNEZ «ENSEMBLE POUR NOTRE VILLAGE»

# Agenda

## Avril

Samedi 6 et dimanche 7 de 10h à 18h

**Fête de la photographie**

**Association Photo Club Servon 77**

Salle Roger Coudert



Samedi 13 et dimanche 14 de 10h à 18h

**Salon des métiers d'ART**

**Service culture et vie associative**

Salle Roger Coudert



## Mai

Mercredi 8 à 11h

**Commémoration au monument aux morts**

Monument aux morts - Cimetière

Samedi 18 et Dimanche 19

**Journées de l'environnement**

Cour de la mairie

Dimanche 12 de 10h à 18h

**Vide-greniers**

**Bar «Le Servonnais»**

**FC Servon**

Centre village

Vendredi 24

**Spectacle de l'accueil de loisirs**

**Service Enfance/Jeunesse**

Salle Roger Coudert

Dimanche 26

**Elections européennes**

## Juin

Vendredi 7 à 20h

**Spectacle de rollers**

«Rollers voyageurs»

**CLAS**

Salle Roger Coudert

Samedi 8 à 20h15

**Théâtres**

**CLAS**

Salle Roger Coudert

Dimanche 9 à 17h

**Gala de danse**

«La danse en voyage»

**CLAS**

Salle Roger Coudert

Vendredi 14 de 10h à 17h

**Forum de l'emploi**

**Service communication**

Salle Roger Coudert

Samedi 15

**Soirée de l'Espace Jeunes**

**Service Enfance/Jeunesse**

Salle Roger Coudert

Dimanche 16 à 16h

**Opérette «Barbe Bleue»**

**CLAS**

Salle Roger Coudert

Samedi 22

**Fête du village**

**Service animation**

Cour de l'Orme

Samedi 29

**Festidans**

**Dans'ervon**

Salle Roger Coudert

Dimanche 30

**Spectacle de Portugais**

**Cantos de Portugal**

Salle Roger Coudert

### Ouverture de la bibliothèque

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Tous les vendredis après-midi de 16h15 à 19h00

Le samedi de 10h à 12h30

09 53 88 34 96 / Mail : biblioservon@gmail.com

